



## E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

**Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial**

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2015 – 16 du 23 juin 2015

**Objet : Création d'un poste d'agent d'accueil et d'administration à temps partiel**

L'an deux mille quinze, le 23 juin, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 16 juin 2015.

**Etaient présents :****Membres élus des Collectivités :**

**Conseillers Départementaux :** Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public, Jean-Pierre Muller  
**Maire de la Commune de La Roche-Guyon :** Christine Forge  
**Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Dominique Herpin-Poulenat

**Représentants de l'Etat : Préfet du Val d'Oise :** Yannick Blanc

**Personnalités qualifiées :**

**Propriétaire :** Guy-Antoine de La Rochefoucauld  
**Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental :** Frédéric Frank, Annick Aubert, Bernard Toublanc

**Représentants du personnel :** Laure Hermand, titulaire, Hassen Ben Mahmoud, titulaire

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :****Membres élus des Collectivités :**

**Conseillers Départementaux :** Gérard Seimbille, Alexandre Pueyo, Jeanne Docteur, Sophie Borgeon

**Personnalités qualifiées :**

**Personnalité qualifiée nommée par l'Etat :** Jean-Baptiste Bellon  
**Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire :** Yolaine de La Rochefoucauld  
**Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Jean-Charles Pinchon

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 18

**Absents excusés :**

**Représentants de l'Etat : DRAC :** Véronique Chatenay-Dolto

**Etaient également présents :**

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Dolores Fourrez, Direction de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Directrice Adjointe de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Emmanuelle Evrard, EPCC du Château de La Roche-Guyon, invitée
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)



**CONSIDERANT,**

- Les missions actuelles du service et celles qui lui seront confiées dans les mois à venir dans le cadre du développement de l'établissement
- La nécessité d'un minimum de deux salariés chaque week-end de début février à fin novembre (période d'ouverture du château au public)
- La composition actuelle de l'équipe : une responsable et deux agents d'accueil et d'administration
- Que cela ne suffit pas à assurer pleinement les rotations d'équipe et la réalisation de l'ensemble des missions actuelles et à venir du service.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

**VU** le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré, approuve la création d'un poste d'agent d'accueil et d'administration à temps partiel, rémunéré selon les conditions prévues par l'accord d'entreprise applicable dans l'établissement.**

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 18



Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Le Président de l'E.P.C.C.  
Gérard Lambert-Motte



Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le